

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 8 juin 2023

**LES AMIS D'EVENOS - 263 Chemin de la Bérenguière 83330 EVENOS -
SIREN 902 116 227**

Le jeudi 8 juin 2023 à 18h30, les membres de l'association Les Amis d'Evenos se sont réunis à la salle communale Saturne de Sainte Anne d'Evenos en Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée était présidée par Matthieu Simonnet, président de l'association. Il était assisté d'une secrétaire de séance, Sandrine Novasik, secrétaire de l'association.

Aucun quorum minimum n'étant fixé, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapport moral par le président
- Rapport d'activités par la secrétaire
- Rapport financier par le trésorier
- Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration
- Questions et informations diverses

Il a été fait lecture des différents rapports annexés au procès verbal, et le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral: l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Rapport d'activités: l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Rapport financier: l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : l'Assemblée renouvelle Matthieu Simonnet, William Domingues, Sandrine Novasik, Magali Le Reste en qualité de membres du Conseil d'Administration. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée d'un an.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

Les adhérents ont souhaité connaître les dates des réunions publiques de la prochaine saison. Celles-ci auront lieu le jeudi 12 octobre et 14 décembre 2023, jeudi 8 février, 11 avril et 13 juin 2024.

Les adhérents ont également souhaité être informés des dates des prochains conseils municipaux d'Evenos.

Il a été aussi suggéré la création d'un flyer informatif pour mieux connaître les actions de l'association.

Informations diverses

Un collectif d'habitants d'Evenos souhaite lancer une pétition contre le projet « Les Hermites » à Sainte Anne d'Evenos.

Un document à destination du collectif Stop LGV Sud Sainte Baume sur une communication positive de leurs actions a été présenté par un adhérent.

L'objectif souhaité par l'assemblée est d'atteindre une centaine d'adhérents en augmentant le montant de la cotisation annuelle afin d'engager des actions plus conséquentes.

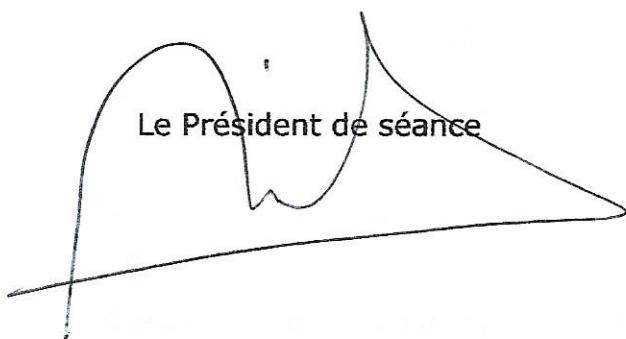
Conformément à l'article 13 des statuts de l'association, le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un bureau composé d'un(e) président(e), d'un(e) trésorier(e) et d'un(e) secrétaire.

Conformément à l'article 7 des statuts de l'association, le Conseil d'Administration fixera le montant de la cotisation pour l'année 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Evenos, le 02 août 2023



Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

